

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3506>

Le Syndeac réagit aux amputations du budget de la culture

- Regards -

Date de mise en ligne : lundi 27 février 2012

Description :

Le SYNDEAC principale organisation représentant les institutions du domaine de la culture (voir ci après) s'élève contre la politique budgétaire en la matière et signe un appel avec le CIPAC

Rencontres Sociales

Le SYNDEAC principale organisation représentant les institutions du domaine de la culture (voir ci après) s'élève contre la politique budgétaire en la matière et signe un appel avec le CIPAC

Le budget de la culture amputé malgré les promesses

Souvenons-nous, c'était il y a quelques mois seulement : en octobre 2011, alors qu'il dévoilait son projet de budget pour 2012, le ministre de la culture et de la communication, Frédéric Mitterrand, saluait "le choix courageux" du gouvernement qui avait choisi de ne pas diminuer les crédits à la culture, contrairement aux voisins européens. Quelques semaines plus tard, le 18 novembre 2011, lors du Forum d'Avignon, Nicolas Sarkozy se gargarisait des bienfaits de la culture, "un investissement qui va nous permettre de sortir de la crise, et non une dépense qu'il faudrait couper", lançait le président de la République.

Aujourd'hui, les artistes déchantent : des coupes budgétaires sont annoncées et, à l'appel de divers syndicats, des rassemblements sont prévus vendredi 24 février devant les directions régionales des affaires culturelles, à Paris et en région. Le Syndeac, Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles, dénonce "les amputations budgétaires" prévues par le projet de finances rectificatives, adopté par l'Assemblée nationale et rejeté par le Sénat, majoritaire à gauche.

La mission "culture" perdrait 34,1 millions d'euros, dont 21,1 millions pour le programme Patrimoines, 3,5 millions pour la création et 9,4 millions pour la transmission des savoirs et la démocratisation culturelle ; la diplomatie culturelle subirait une baisse de 6,2 millions d'euros, tandis que le programme médias et industries culturelles s'allégerait de 22 millions d'euros. A cela s'ajoute une "ponction de 15 millions d'euros au minimum, dès 2012, sur les crédits de la culture", poursuit le Syndeac, en vue de financer le projet contesté de Centre national de la musique (CNM). Dans le collimateur, aussi, l'augmentation du taux de la TVA "sur la billetterie, sur les coûts de cession des spectacles et une partie des subventions reçues".

Gel des crédits

Les syndicats déplorent que le gel de 6 % des crédits ne soit toujours pas levé : cette "réserve budgétaire" représente un manque-à-gagner de 47 millions d'euros pour le programme création, et de 20 millions d'euros pour la transmission des savoirs. D'ordinaire, Nicolas Sarkozy annonçait le "dégel" lors de ses vœux au monde de la culture. Cette année, non. Le président du Syndeac, François Le Pillouër, se souvient pourtant d'une promesse, lors d'un déjeuner à l'Elysée : "C'était le 14 novembre 2011. Il y avait des professionnels de la culture. En réponse à ma question sur le dégel, Nicolas Sarkozy avait lancé : "Je l'ai toujours fait et je le ferai.""

Depuis, pas de nouvelles. "Nous n'avons aucun retour, ni du ministère de la culture ni de l'Elysée. On vient juste d'apprendre que le conseiller culturel de Nicolas Sarkozy, Olivier Henrard, a désormais rejoint l'équipe du candidat à la présidentielle. On nous a dit : il ne faut plus lui écrire à l'Elysée, mais à lafranceforte.fr..."

Fondé en 1971, le Syndicat national des Entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC) représente plus de 325 institutions, parmi lesquelles la grande majorité des centres dramatiques nationaux, des scènes nationales, des centres chorégraphiques nationaux, de nombreuses scènes conventionnées, compagnies théâtrales et

chorégraphiques, ensembles musicaux, des salles de musiques actuelles, des festivals, des lieux de production et de diffusion des arts du cirque et des arts de la rue, des entreprises travaillant dans le domaine des arts plastiques et graphiques.

APPEL A LA DÉFENSE DE LA CRÉATION

Le Syndeac et le Cipac appellent à la défense de la création

Dans un communiqué publié la semaine dernière, le Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles) et le Cipac (Fédération des professionnels de l'art contemporain) appellent à la défense de la création.

"Le gouvernement attaque les budgets culturels, principalement ceux du spectacle vivant et des arts plastiques suivant quatre axes :

- ▶ refus, contrairement à la promesse publique de Nicolas Sarkozy, du dégel des crédits 2012 : -6 %, à savoir -47 millions d'euros consacrés à la création, et -20 millions sur la transmission des savoirs et la démocratisation,
- ▶ proposition soumise au Parlement d'un collectif budgétaire qui prévoit des annulations de crédits pour la création, la transmission des savoirs, l'action culturelle internationale,
- ▶ création d'un Centre National de la Musique, agence destinée, à terme, à « siphonner les missions et les financements du ministère de la Culture » contraint depuis 2002 à la résignation. Ce nouveau centre ponctionnera, contrairement à ce qui avait été promis, 15 millions d'euros au minimum sur le budget dès 2012,
- ▶ augmentation des taux de TVA. Ces baisses de financement, en cours d'année, sur un secteur déjà « lourdement taxé », vont priver les artistes, les équipes artistiques, les lieux de spectacles vivants et d'arts visuels de moyens essentiels, avec des conséquences graves :
- ▶ plus d'un millier d'emplois permanents seront détruits dans les théâtres, festivals, compagnies, centres d'art, lieux d'expositions, orchestres ou opéras,
- ▶ des comédiens, musiciens, chanteurs, danseurs, circassiens, techniciens, plasticiens seront encore plus nombreux touchés par la précarité et le chômage,
- ▶ le saccage des programmations des saisons ou des festivals débutera dès l'été 2012. Le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles et la Fédération des professionnels de l'art contemporain refusent de voir dévastés les secteurs publics, dont celui de l'art et de la création. Au même titre que l'éducation, la recherche et la santé, la culture est un bien commun qui doit être au coeur des projets de société des partis de progrès.

Nous demandons aux organisations professionnelles du secteur, au nom de la défense du service public de la culture, de nous rejoindre pour exiger de toute urgence :

- ▶ la levée du gel de 6 % sur tous les crédits du ministère de la Culture,
- ▶ la préservation des crédits de ce ministère d'un collectif budgétaire,
- ▶ le refus du financement par l'État de toute agence d'inspiration libérale.

Nous appelons les artistes, les responsables culturels, les personnels administratifs et techniques, les parlementaires, les élus et les citoyens à manifester dans toutes les régions le 24 février 2012, devant les DRAC (Directions régionales des affaires culturelles). Nous préparons un grand rassemblement à Paris le 19 mars pour interpeller les candidats à l'élection présidentielle.